



**Serge Ferrari**



## **Rapport financier annuel 2022**



## État de la situation financière

Bilan actif - En milliers d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill	4	30 232	20 722
Autres Immobilisations incorporelles	5	19 362	20 259
Immobilisations corporelles	6	74 866	75 216
Autres actifs financiers	7	2 097	1 986
Impôts différés actifs	8	6 266	7 184
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>19</b>	<b>132 823</b>	<b>125 367</b>
Stocks et en-cours	9	104 297	82 456
Clients et comptes rattachés	10	64 156	51 819
Autres actifs courants	11	13 496	10 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	32 889	46 871
<b>Total Actifs courants</b>		<b>214 837</b>	<b>191 458</b>
<b>Total Actif</b>		<b>347 660</b>	<b>316 825</b>

Bilan passif - En milliers d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
Capital	13	4 920	4 920
Primes liées au capital	13	43 868	43 868
Réserves consolidées et autres réserves	13	55 670	50 131
Résultat de l'exercice	13	15 524	10 178
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>119 981</b>	<b>109 097</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		9 735	8 179
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>129 717</b>	<b>117 276</b>
Emprunts et dettes financières	14	89 839	81 889
Provisions pour retraites et engagements assimilés	15	3 136	4 198
Impôts différés passifs	8	1 166	562
Autres passifs non courants	16	7 478	17 508
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>101 619</b>	<b>104 157</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	14	28 371	19 788
Provisions (part à moins d'un an)	17	1 099	1 002
Fournisseurs		43 320	37 727
Autres passifs courants	18	43 536	36 876
<b>Total Passifs courants</b>		<b>116 326</b>	<b>95 393</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>217 945</b>	<b>199 550</b>
<b>Total Passif</b>		<b>347 660</b>	<b>316 825</b>



## Etat du résultat net consolidé

En milliers d'euros	Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>19</b>	<b>338 696</b>	<b>285 883</b>
Achats		-183 120	-136 127
Variation des stocks		21 687	11 625
Charges externes	20	-50 521	-45 869
Charges de personnel	21	-81 063	-75 548
Impôts et taxes	22	-2 006	-1 884
Dotations aux amortissements	23	-17 905	-17 784
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	24	-1 445	-1 262
Autres produits et charges courants	25	786	155
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>25 110</b>	<b>19 189</b>
Autres produits et charges non courants	26	-	-948
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>25 110</b>	<b>18 242</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		10	27
Coût de l'endettement financier brut		-2 872	-2 831
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>27</b>	<b>-2 862</b>	<b>-2 804</b>
Autres produits et charges financiers	27	239	-212
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>22 487</b>	<b>15 225</b>
Impôts sur les bénéfices	28	-5 798	-3 987
<b>Résultat net total</b>		<b>16 689</b>	<b>11 238</b>
Part du groupe		15 524	10 178
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1 165	1 058
Résultat par action (euros)		1,30	0,86
Résultat dilué par action (euros)		1,30	0,86



## Etat du résultat global

Etat du résultat global - En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>16 689</b>	<b>11 238</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
Réévaluation du passif (de l'actif) des régimes à prestations définies	1 129	6 753
Juste valeur des instruments de capitaux propres réévalués par le résultat global	118	-100
Effets d'impôts	-428	-1 075
<b>Sous-total des éléments non recyclables en résultat</b>	<b>819</b>	<b>5 578</b>
Ecart de conversion	-464	2 292
Variation de la juste valeur des instruments de couvertures	1 875	157
Effets d'impôts	-484	-41
<b>Sous-total des éléments recyclables en résultat</b>	<b>927</b>	<b>2 408</b>
<b>Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts</b>	<b>1 746</b>	<b>7 987</b>
<b>Résultat global</b>	<b>18 435</b>	<b>19 223</b>
Part du Groupe	17 612	17 450
Part des participations ne donnant pas le contrôle	823	1 773



## Tableau de variations des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Actions d'auto contrôle	Autres éléments du résultat global	Total part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>								
Retraité	4 920	43 868	53 043	-4 946	-2 106	94 778	6 413	101 191
Résultat net de la période			10 178			10 178	1 058	11 238
Autres éléments du résultat global					7 272	7 272	715	7 987
<b>Total du résultat global de la période</b>	-	-	<b>10 178</b>	-	<b>7 272</b>	<b>17 450</b>	<b>1 773</b>	<b>19 223</b>
Actions autodetenués				2 728		2 728		2 728
Distributions de l'entreprise consolidante			-18			-18		-18
Autres mouvements (1)			-5 386	-455		-5 841	-7	-5 841
<b>Capitaux propres au 31/12/2021</b>	<b>4 920</b>	<b>43 868</b>	<b>57 817</b>	<b>-2 673</b>	<b>5 166</b>	<b>109 097</b>	<b>8 179</b>	<b>117 276</b>
Résultat net de la période			15 524			15 524	1 165	16 689
Autres éléments du résultat global					2 088	2 088	-342	1 746
<b>Total du résultat global de la période</b>			<b>15 524</b>		<b>2 088</b>	<b>17 612</b>	<b>823</b>	<b>18 435</b>
Actions autodetenués				-2 797		-2 797		-2 797
Distributions de l'entreprise consolidante			-3 512			-3 512	-82	-3 593
Variation de périmètre (2)							816	816
Autres mouvements			-430	10		-420	-2	-422
<b>Capitaux propres au 31/12/2022</b>	<b>4 920</b>	<b>43 868</b>	<b>69 400</b>	<b>-5 460</b>	<b>7 253</b>	<b>119 981</b>	<b>9 735</b>	<b>129 717</b>

(1) Impact majoritairement lié à l'option put octroyée au groupe Jagenberg et comptabilisée au sein du passif courant au 31 décembre 2021 (note 18)

(2) Correspond principalement à l'acquisition à hauteur de 60% des sociétés MSE, DCS et Baltijos Tentas.



## Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net total consolidé	16 689	11 238
Dotations aux amortissements et aux provisions	19 103	18 091
Plus/moins-value de cession	201	1 227
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	597	807
Coût de l'endettement financier (note 27)	2 862	2 804
Charge d'impôt (note 28)	5 798	3 987
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>45 251</b>	<b>38 154</b>
Impôts versés	-6 952	-840
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>-29 035</b>	<b>80</b>
<i>Dont variation des créances clients</i>	<i>-10 462</i>	<i>-4 769</i>
<i>Dont variation des stocks</i>	<i>-21 679</i>	<i>-11 274</i>
<i>Dont variation des dettes fournisseurs</i>	<i>4 038</i>	<i>11 836</i>
<i>Dont variation autres créances</i>	<i>-865</i>	<i>-2 129</i>
<i>Dont variation autres dettes</i>	<i>-67</i>	<i>6 415</i>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>9 263</b>	<b>37 393</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5 et 6)	-13 109	-9 000
Acquisitions d'actifs financiers		-66
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5 et 6)	115	72
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers	1	126
Incidence des variations de périmètre (dont paiements différés et compléments de prix)	-9 120	-5 261
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>	<b>-22 113</b>	<b>-14 128</b>
Nouveaux emprunts (note 14)	25 188	-
Remboursement d'emprunts (note 14)	-14 389	-16 269
<i>dont remboursement dettes financières sur contrat de location</i>	<i>-8 362</i>	<i>-8 007</i>
Intérêts financiers nets versés	-2 861	-2 853
Dividendes versés	-3 593	-1 057
Factor (note 15)	2 300	898
Autres flux liés aux opérations de financement	-25	-763
Achat actions autodétenues	-7 480	-2 569
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-860</b>	<b>-22 612</b>
<b>Incidence de la variation des taux de change</b>	<b>-288</b>	<b>293</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-13 981</b>	<b>946</b>
Trésorerie à l'ouverture (note 12)	46 871	45 925
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>46 871</b>	<b>45 925</b>
Trésorerie de clôture (note 12)	32 889	46 871
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>32 889</b>	<b>46 871</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>-13 981</b>	<b>946</b>



# Notes aux états financiers consolidés

## Note 1 – Présentation du groupe

### 1.1 Identification de l'émetteur

La société SergeFerrari Group est une société anonyme domiciliée en France. Le groupe Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des toiles composites innovantes. Les états financiers consolidés de l'exercice 2022 ont été arrêtés par le directoire le 2 mars 2023, et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 19 avril 2023. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

### 1.2 Faits significatifs de l'exercice présenté

#### Coûts de l'énergie et des matières premières

Le Groupe a été fortement impacté par la hausse de ses coûts d'énergie et le maintien à des niveaux historiquement élevés du coût de ses principales matières premières. Ces hausses ont été en partie répercutées dans ses prix de vente.

#### Acquisition de la société Baltijos Tentas en Lituanie (distribution)

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, la société SergeFerrari Group a acquis 60% des titres de la société de distribution Baltijos Tentas située à Vilnius en Lituanie. La société est spécialisée dans la distribution de membranes innovantes au sein des pays baltes, elle distribue notamment des toiles Verseidag et Serge Ferrari.

Un premier paiement de 484 milliers d'euros a été opéré à la date de signature au 1<sup>er</sup> juin 2022 et un complément de prix de 200 milliers d'euros a été payé le 31 janvier 2023 (non conditionnel). Ce complément de prix est comptabilisé au sein des autres dettes courantes au 31 décembre 2022.

Une option de vente au profit du cédant sur une partie des actions minoritaires conservées lors de la cession a été prévue au contrat d'acquisition, le passif afférent est évalué à 347 milliers d'euro et est comptabilisé au sein des autres dettes non courantes au 31 décembre 2022.

#### Acquisition des sociétés MSE et DCS au Pays Bas

Le 27 juillet 2022 la société Serge Ferrari Group a acquis 60% des titres de deux sociétés néerlandaises, MSE et DCS, spécialisées dans la conception et engineering de dômes de méthanisation pour Biogaz, utilisés notamment pour l'agriculture et dans les industries agro-alimentaires. Ces sociétés ont réalisé en 2021 un chiffre d'affaires cumulé de 12,8 millions d'euros. Ces acquisitions permettent au Groupe de renforcer ses liens avec les acteurs de la transformation de ses matériaux composites et d'offrir à MSE et DCS les moyens de leur développement. Ces sociétés sont consolidées à compter du 1<sup>er</sup> Aout 2022. Le goodwill, réputé non définitif au 31 décembre 2022, est évalué à 8 millions d'euros pour la société MSE et à 1,3 millions d'euros pour la société DCS. Le prix payé s'élève à 7,2 millions d'euros pour la société MSE et 1,3 millions d'euros pour la société DCS ; un Earn out indexé sur la performance 2024 des entités acquises est prévu au contrat d'acquisition. La dette associée à ces Earn out est évaluée à 1 467 milliers d'euros (MSE) 241 milliers d'euros (DCS) au 31 décembre 2022 et est comptabilisée au sein des passifs non courants. Le goodwill induit par ces 2 acquisitions est incorporé et analysé au sein de l'UGT unique du groupe au 31 décembre 2022.



### Rachats par la société de ses propres actions et mise en paiement d'actions autodétenues à Jagenberg AG

La société a procédé au rachat de 585 417 de ses propres actions, qui avaient été remises à Jagenberg AG, en paiement partiel, le 28 juillet 2021, de l'acquisition de la société Verseidag-Indutex GmbH. Cette transaction a été réalisée pour une valeur de 7 millions d'euros.

La société a procédé à la remise de 370 725 de ses propres actions au bénéfice de Jagenberg AG, en paiement partiel, le 28 juillet 2022, de l'acquisition de la société Verseidag-Indutex GmbH.

### Liquidation de la société chinoise FIT HK, sous-filiale de la société FIT Industrial Co

Le groupe a finalisé les procédures légales et fiscales de liquidation de la société FIT Hong Kong. Cette dernière étant sans activité, sa liquidation n'entraîne aucun impact significatif sur les comptes consolidés 2022.

### Cession des titres de la société SIBAC Tunisie

Le groupe a cédé au cours du premier semestre ses titres de la société Tunisienne SIBAC. Le groupe n'exerçait aucune influence notable sur cette dernière qui n'était donc pas consolidée. La cession des titres n'a pas d'impact significatif sur les états financiers semestriels. Les titres étaient présentés au sein des autres actifs financiers au 31 décembre 2021.

### Hyperinflation en Turquie

Le groupe exerce ses activités en Turquie au travers de deux filiales : Ferramat (société de distribution) et Serge Ferrari Tekstil (société de représentation commerciale). La devise fonctionnelle de ces sociétés de la société Ferramat est l'euro (catalogue de prix produits en euro) ; les actifs et les coûts d'exploitations de la société Serge Ferrari Tekstil ne sont pas significatifs à l'échelle du groupe. Par conséquent le groupe a décidé de ne pas appliquer la norme IAS29 sur les comptes de sa filiale Serge Ferrari Tekstil au 31 décembre 2022, les impacts étant jugés non matériels. Quant à la filiale Ferramat, la monnaie fonctionnelle étant l'Euro, il n'y a pas lieu d'appliquer IAS 29 dans les Etats financiers consolidés du Groupe.

## **1.3 Événements postérieurs à la clôture**

Néant

## **Note 2 – Principes comptables et financiers**

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

### **2.1 Base de préparation**

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément :

- aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :

[https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002\\_en](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_en) ;

- aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, et importance relative.

### **2.2 Evolutions normatives**

Le référentiel auquel se réfère le groupe est celui disponible sur le site de l'EFRAG (European Financial Reporting and Advisory Group) consultable à l'adresse suivante :

<https://www.efrag.org/News/Public-351/EFRAG-Endorsement-Status-Report---Update>



Les nouveaux textes, normes, amendements de normes ou interprétations, applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2022 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'Entreprise ou sur leur présentation.

Depuis le 1er janvier 2022, le Groupe applique les normes, amendements et interprétations suivants :

- Amendements d'IFRS 3 : « Référence au Cadre conceptuel »
- Amendements d'IAS 16 : « Immobilisations corporelles : Produit antérieur à l'utilisation prévue »
- Amendements d'IAS 37 : « Contrats déficitaires — Coût d'exécution du contrat »
- « Améliorations annuelles des normes IFRS 2018-2020 ».

### **Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2022 au sein de l'Union Européenne :**

Néant

### **Principales normes, amendements et interprétations publiés mais non encore adoptés par l'Union européenne :**

- Amendements d'IAS 12 : « Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction » (\*)
- Amendements d'IAS 8 : « Définition des estimations comptables » (\*)
- Amendements d'IAS 1 et de l'IFRS Practice Statement 2 : « Informations à fournir sur les méthodes comptables » (\*)
- Amendements d'IFRS 16 : « Obligation locative découlant d'une cession-bail »
- Amendements d'IAS 1 :
  - o « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »
  - o « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur »
  - o « Passifs non courants assortis de clauses restrictives »

(\*) Adoptées par l'UE et applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023

Ces textes ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe lors de leur première application.

## **2.3 Méthodes de consolidation**

La société SergeFerrari Group est l'entreprise consolidante.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS10, l'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- (a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre de chaque année, à l'exception de Serge Ferrari India Private Ltd, qui clôture son exercice annuel au 31 mars de chaque année calendaire. Pour les besoins de la consolidation du Groupe, des comptes intermédiaires sont établis au 31 décembre de chaque année.



Le périmètre de consolidation est présenté en note 3.

## 2.4 Conversion des états financiers

### 2.4.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère SergeFerrari Group.

### 2.4.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- Les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global, puis reclassées en résultat à la date de cession de ces investissements.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Hyperinflation en Turquie :

Le groupe exerce ses activités en Turquie au travers de deux filiales : Ferramat (société de distribution) et Serge Ferrari Tekstil (société de représentation commerciale). La devise fonctionnelle de la société Ferramat est l'euro (catalogue de prix produits en euro) - dans ces conditions il n'y a pas lieu d'appliquer IAS 29 dans les Etats financiers consolidés du Groupe ; quant aux actifs et aux coûts d'exploitations de la société Serge Ferrari Tekstil ne sont pas significatifs à l'échelle du Groupe.

Par conséquent, il a été décidé de ne pas retraiter les comptes de sa filiale Serge Ferrari Tektstil au 31 décembre 2022, les impacts de l'hyperinflation étant jugés non matériels.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-dessous.

## 2.4.3 Conversion des transactions en devises

	Taux moyen		Taux clôture	
	2022.12	2021.12	2022.12	2021.12
BGN-Lev	1,96	1,96	1,96	1,96
BRL-Real brésilien	5,44	6,38	5,64	6,31
CHF-Franc suisse	1,01	1,08	0,98	1,03
CNY-Yuan	7,08	7,63	7,36	7,19
EUR-Euro	1,00	1,00	1,00	1,00
GBP-Livre Sterling	0,85	0,86	0,89	0,84
HKD-Dollar de Hong Kong	8,25	9,20	8,32	8,83
HRK-Kuna	7,53	7,53	7,54	7,52
INR-Roupie indienne	82,72	87,49	88,17	84,23
JPY-Yen	138,00	129,86	140,66	130,38
NOK Couronne norvégienne	10,10	9,93	10,51	9,71
PLN-Zloty	4,68	4,56	4,68	4,60
ROL-Leu Roumain	4,90	4,92	4,95	4,95
SEK-Couronne suédoise	10,63	10,15	11,12	10,25
TRY-Nouvelle Livre turque	17,39	10,47	19,96	15,23
TWD-Dollar taiwanais	31,32	33,09	32,71	31,34
USD-Dollar US	1,05	1,18	1,07	1,13

Les transactions en monnaies différentes de la monnaie fonctionnelle sont converties, en pratique, dans la monnaie fonctionnelle au cours de change moyen du mois précédent, qui est une approximation du cours de transaction. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au cours de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat financier.

## 2.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. Le Directoire est également amené à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe, les obligations environnementales et de démantèlement éventuelles, la dépréciation des créances, le traitement comptable des opérations liées au contrat de factoring.

Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.

### Estimations et hypothèses comptables déterminantes

Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner une modification significative de la valeur comptable des actifs et des passifs concernent principalement :

- Frais de développement : les frais de développement répondant aux critères permettant leur capitalisation sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Le groupe apprécie notamment ces critères au regard des prévisions d'activité et de rentabilité des projets correspondants.
- Immobilisations : les durées d'amortissement des immobilisations,

- Impôts différés actifs : les impôts différés actifs résultent des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs comptabilisés. Le caractère recouvrable de ces actifs est apprécié sur la base des données prévisionnelles.
- L'évaluation des valeurs nettes de réalisation des stocks d'en-cours et de produits finis (Cf. notes 2.16 et 9) ;
- L'évaluation des engagements de retraite et des autres avantages à long terme. Les engagements de retraite et autres avantages à long terme sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles.
- Les hypothèses de structuration des business plans utilisés dans le cadre des tests d'impairment réalisés au niveau des UGT du groupe à minima lors de chaque clôture ou lorsqu'une perte de valeur est identifiée dans le cadre de la norme IAS36.
- L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs acquis lors des regroupements d'entreprises et de l'évaluation des goodwill résiduels afférente.

Lorsque les contrats d'acquisitions prévoient des compléments de prix indexés sur les performances futures des sociétés acquises ou des clauses de rachats de titres détenus par des actionnaires minoritaires, le groupe valorise ses engagements au passif du bilan au sein des dettes courantes ou non courantes. L'évaluation des passifs fait l'objet d'estimations dont l'évaluation de flux de trésorerie futurs, de taux d'actualisation, ainsi que la perspective relative à l'horizon de déboucement. Les variations de juste valeur des dettes relatives au complément de prix sont comptabilisées au travers du compte de résultat.

Les variations ultérieures de juste valeur des dettes liées aux clauses de rachats de titres détenus par des actionnaires minoritaires sont comptabilisées au sein des capitaux propres.

## 2.6 Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant un regroupement d'entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16, IFRS 9).

Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste :

- à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « goodwill » entre:
  - 1 – Soit, d'une part la somme de :
    - o La contrepartie transférée, évaluée selon la présente norme, qui impose généralement le recours à la juste valeur à la date d'acquisition.
    - o Le montant d'une participation donnant le contrôle dans l'entreprise acquise évaluée selon la présente norme
    - o Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étape, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

Et d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris (méthode du goodwill complet).

- 2 – Soit, d'une part le prix d'acquisition du regroupement, et d'autre part, la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs nets identifiables repris (méthode du goodwill partiel).

La date de première consolidation est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise. Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement sur la base de valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.



## 2.7 Goodwill

Pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les participations ne donnant pas le contrôle). Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition traduit un supplément de valeur des actifs acquis sur le prix payé, le Groupe comptabilise la différence (profit) intégralement en résultat.

Les écarts d'acquisition sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartiennent les actifs concernés aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre lorsqu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2022, il n'existe qu'une unité génératrice de trésorerie dénommée « toiles composites innovantes et accessoires ». Les principales hypothèses retenues afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous :

- Horizon des prévisions : 5 ans
- Taux de croissance à l'infini de 1,8% afin de projeter les flux de trésorerie au-delà de la période de prévision
- Taux d'actualisation de 9,5% appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de sensibilités réalisés sur le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini de plus ou moins 0,5% ne remettent pas en cause les conclusions du test d'impairment.

Le groupe s'est interrogé sur l'impact des risques climatiques sur ses projections futurs de trésorerie. Le groupe estime ne pas être particulièrement sensible au risque climatique. Les analyses menées n'ont pas conduit à réviser les hypothèses utilisées pour les projections de trésorerie liées au plan d'affaires ou aux taux d'actualisation (autres que les impacts indirects induits par la méthodologie inhérente à l'évaluation du taux de WACC) ou taux de croissance à l'infini.

## 2.8 Immobilisations incorporelles

### 2.8.1 Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels, licences, brevets évalués selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées). Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée.

### 2.8.2 Frais de recherche et développement

L'activité du Groupe SergeFerrari est une activité à forte valeur ajoutée et les produits utilisés par ses clients le sont dans des applications innovantes. Les opérations de Recherche et Développement sont déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de développement des usages fonctionnels et des formulations chimiques des toiles composites innovantes. La criticité des applications mises en œuvre par ses clients avec les produits du Groupe (contraintes mécaniques et aérodynamique dans l'architecture tendue, milieux hostiles ou hautement corrosifs) exige de mettre en œuvre des niveaux de technologie élevés.

Les travaux de recherche et développement correspondent aux travaux de conception des produits, à la fabrication de prototypes industriels le cas échéant pour en réaliser la fabrication industrielle, à la conduite des essais de mise au point pour établir la conformité du produit aux spécifications du marché dans le respect des règlements applicables (normes au feu, conformité au règlement REACH, etc...). A ce jour, de nombreux brevets ont été déposés au nom des sociétés du groupe Serge Ferrari et portent sur les produits du Groupe et les processus industriels pour les fabriquer.

En application de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- Les dépenses de développement sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
  - o Confirmation de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
  - o Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
  - o Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,



- Avantages économiques futurs attendus,
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces programmes et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.

La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette période après leur mise en service.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.

## 2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des terrains, constructions et des installations techniques ainsi que des dépenses de re-engineering ayant pour objet de prolonger la durée de vie des équipements industriels en les enrichissant des dernières technologies disponibles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou coûts de production pour certains équipements industriels faisant l'objet d'une production immobilisée) hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. En application de la méthode par composants, chaque élément d'une même immobilisation a été comptabilisé séparément pour faire l'objet d'un plan d'amortissement propre.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

<b>Immobilisations</b>	<b>Mode d'amortissement</b>	<b>Durée</b>
Constructions	linéaire	10/27 ans
Agencements des constructions	linéaire	5/12 ans
Matériel et outillage industriels	linéaire	3/8 ans
Matériel de transport	linéaire	2/5 ans
Matériel de bureau, mobilier	linéaire	3/7 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

## 2.10 Contrats de location

Le Groupe applique la norme IFRS16 relative aux contrats de location depuis le 1er janvier 2019.

Lors du démarrage d'un contrat de location dont les paiements sont fixes ou en substances fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat éligible à la norme IFRS16.

Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Les loyers contractuels correspondants, nets des charges financières, sont inclus dans le poste Emprunts et dettes financières de l'état de la situation financière. Les charges financières correspondantes sont comptabilisées au compte de résultat, dans la rubrique Coût de l'endettement financier, sur la durée du contrat de location.

Le groupe reconnaît des impôts différés au titre du traitement comptable des contrats de location éligibles à la norme IFRS16 lorsque les bases comptables et fiscales ne sont plus égales.

Au 31 décembre 2022, le groupe n'a pas anticipé le rechargement de contrats de locations qui approcheraient de leur échéance sous un horizon moyen terme.

## 2.11 Dépréciations d'actifs

### 2.11.1 Dépréciation d'actifs incorporels

La norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » impose d'apprécier à chaque date d'établissement des états financiers s'il existe ou non, un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. Si cet indice est avéré, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.

Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :

- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises ;
- tester annuellement les immobilisations incorporelles en cours à la date de clôture.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe retient une segmentation en unités génératrices de trésorerie homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de reporting et l'information sectorielle. Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :

- flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget ;
- flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini reflétant le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme.

Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal à la moyenne pondérée :

- du coût du capital évalué selon :
  - le taux d'intérêt sans risque à dix ans ;
  - auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de sensibilité ( $\beta$ ) propre à l'entité (moyenne des bêtas observés sur un échantillon de sociétés comparables).
- du coût d'endettement financier moyen du groupe.

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité au goodwill et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels. La constatation d'une perte de valeur sur le goodwill est définitive.

### 2.11.2 Dépréciation des participations dans une entreprise associée

Les titres mis en équivalence constituent chacun un actif unique et sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

L'écart d'acquisition relatif à une entreprise associée est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence et ne doit pas faire l'objet d'un test de dépréciation distinct, la valeur des titres mis en équivalence étant appréciée goodwill compris.

A chaque date de clôture, en présence d'un indice de perte de valeur de la participation dans l'entreprise associée, la société mère met en œuvre un test de dépréciation consistant à comparer la valeur comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable.

Selon la norme IAS 36, la valeur recouvrable d'une participation dans une entreprise associée est le montant le plus élevé entre d'une part, la valeur d'utilité, calculée en fonction des flux de trésorerie futurs, et d'autre part, la juste valeur de la participation, nette des coûts de cession.

En cas d'amélioration de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence justifiant une reprise de perte de valeur, la totalité de la perte de valeur doit être reprise, y compris la partie relative à l'écart d'acquisition.

### 2.11.3 Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 remplace le modèle de la perte de crédit encourue d'IAS 39 par celui de la perte de crédit attendue. La dépréciation des actifs financiers par le compte de résultat s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux instruments de dette classés en juste valeur par OCI recyclables. En



revanche, ce principe ne s'applique pas aux instruments de capitaux propres (quel que soit leur mode d'évaluation) ni aux instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat.

La norme IFRS 9 s'applique à l'ensemble des instruments financiers et définit les règles en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, de dépréciation du risque de crédit des actifs financiers (y compris la dépréciation des créances clients) et de comptabilité de couverture.

## 2.12 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- Actifs financiers évalués au coût amorti
- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global
- Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers ne sont pas reclassés à la suite de leur comptabilisation initiale, sauf si le groupe change de modèle économique de gestion des actifs financiers.

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du compte de résultat :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ; et
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Ces actifs sont initialement comptabilisés (a) à leur valeur nominale pour les créances commerciales à court terme, et (b) à leur juste valeur nette des frais directs. Ils sont ensuite comptabilisés pour leur coût amorti, net d'une provision pour dépréciation comptabilisée en fonction de la probabilité de recouvrement de celle-ci, selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :

- D'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants ; et
- D'autre part, les créances commerciales à court terme. Le cas échéant, une dépréciation est constatée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuels problèmes de recouvrement. Lorsque le client est engagé dans une procédure judiciaire (redressement, liquidation...), sauf exceptions dûment justifiées, une provision est constituée et représente entre 75% et 100% de la valeur de la créance considérée. En dehors de ces procédures, une provision est constituée en fonction des perspectives de recouvrement dont le taux peut varier entre 25% et 100% du montant de la créance concernée.

Les créances clients non échues cédées dans le cadre du contrat d'affacturage en vigueur, sont conservées dans le poste Clients et comptes rattachés. Une dette financière est enregistrée en contrepartie de la trésorerie reçue.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global avec recyclage ultérieur en résultat lorsque :

- la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers ;
- et que les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû

Pour ces actifs les variations de juste valeur sont comptabilisées au sein des éléments recyclables en résultat. Le groupe ne détient pas d'actif identifié au sein de cette catégorie.

Lorsqu'il s'agit d'instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction par le groupe, les variations de juste valeur sont comptabilisées au sein des éléments non recyclables du résultat global. C'est notamment le cas des titres de participations non consolidés pour lesquels l'analyse est faite par ligne de participations.



Ces instruments de capitaux propres détenus par le groupe n'ayant pas de prix coté sur un marché actif (sociétés non cotées), ces titres sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci est appréciée en tenant compte de différents critères (part du Groupe dans la situation nette de ces sociétés, perspectives de développement et de rentabilité de l'entité dans laquelle le Groupe a investi...).

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comme décrit précédemment sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. C'est notamment le cas de l'ensemble des actifs financiers dérivés, à l'exception de certains dérivés documentés en couverture (voir note 2.14). Lors de la comptabilisation initiale, le groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui, autrement, remplirait les conditions pour être évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments recyclables du résultat global, comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat, si cette désignation élimine ou réduit significativement une non-concordance comptable qui serait autrement survenue.

### 2.13 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture conformément à IAS 12 et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportées ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Ils sont déterminés en appliquant à l'assiette concernée le taux d'impôt du pays auquel ces actifs d'impôts différés sont rattachés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- Des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- De la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- De l'existence de différences taxables ou d'opportunités fiscales suffisantes
- De l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

### 2.14 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- Des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- Des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- Des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Selon que la relation de couverture est de flux de trésorerie ou de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées :

- en Autres éléments du résultat global. Le montant accumulé en autres éléments du résultat global, impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie
- en résultat dans le cas d'une couverture de juste valeur.



Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants lorsqu'ils se dénouent dans un horizon de moins d'un an après la date de clôture concernée. Dans le cas contraire, ils sont constatés en actifs ou passifs non courants. Le Groupe considère comme spéculatifs les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IFRS 9. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers. Le groupe ne détient pas d'instruments spéculatifs au 31 décembre 2022 et 2021.

## 2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Emprunts et dettes financières – part à court terme.

Le Groupe applique la démarche d'analyse remise à jour par l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) et l'Association française des investisseurs institutionnels (AF2I) relative au classement des OPCVM en équivalents de trésorerie :

- Les OPCVM classés par l'AMF dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » se satisfont d'emblée aux quatre critères d'éligibilité admis ;
- L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité « d'équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères admis (placement à court terme, placement très liquide, placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie, placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur) est réalisée.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat dans la rubrique Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ; les variations de juste valeur des équivalents de trésorerie sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique Autres produits et charges financiers.

## 2.16 Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuables aux acquisitions).

Les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les produits intermédiaires sont des composants dont le cycle de fabrication est achevé, destinés à être incorporés aux toiles composites innovantes ayant seules la nature de produits finis dans les présents états financiers.

La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

Une dépréciation peut-être également comptabilisée si les stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.

Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux événements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels événements confirment les conditions existantes à la fin de l'exercice.

## 2.17 Avantages au personnel

### 2.17.1 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Ces régimes concernent la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite et des pensions de retraite pour la Suisse et l'Allemagne au titre d'un plan qui concerne un nombre limité de salariés et anciens salariés de la société Verseidag Indutex.

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. Une provision est constituée au passif des sociétés de droit italien, au titre de l'engagement de ces mêmes sociétés vis à vis des salariés italiens bénéficiaires du TFR (Trattamento di fine rapporto).

Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.

Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation estimée du personnel.

Le groupe fait appel à des actuaires pour évaluer ses engagements en France, en Suisse ainsi qu'en Allemagne.

L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement. Les principales estimations et hypothèses sont présentées au sein de la note 15 des états financiers consolidés.

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement au sein des « autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur dans le compte de résultat, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, conformément à la norme IAS 19 révisée.

Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **2.17.2 Autres avantages à long terme**

Ces régimes concernent la Suisse pour le versement de gratifications en fonction de l'atteinte de niveaux d'ancienneté (« jubilee gift »).

Les autres avantages à long terme sont supportés par le Groupe et sont déterminés par un actuaire indépendant.

## **2.18 Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières comprennent :

- Les emprunts bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat dans la partie « Autres produits et charges financiers » sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- Les concours bancaires courants,
- Le financement apporté par le contrat d'affacturage.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

Les passifs financiers sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Un passif financier est classé en tant que passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transactions, qu'il s'agisse d'un dérivé ou qu'il soit désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers à la



juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes nets qui en résultent, prenant en compte les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat.

## 2.19 Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu avec ou sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

### Provision pour garantie

Au-delà de l'assurance pour responsabilité produits souscrite par le groupe, une provision pour garantie est comptabilisée pour faire face aux dépenses techniques et/ou commerciales résultant du remplacement partiel ou total de livraisons de toiles composites innovantes aux clients ou de la prise en charge de coûts de mise en œuvre complémentaires ou correcteurs facturés par les clients au Groupe. Les dépenses effectivement comptabilisées des exercices antérieurs sont analysées par marché et extrapolées aux ventes de l'exercice clos. En fonction des délais de prise de connaissance par le Groupe des situations à l'origine de ces coûts, une provision est comptabilisée et actualisée à chaque clôture annuelle.

## 2.20 Reconnaissance des revenus

Le revenu est comptabilisé lorsque le contrôle des marchandises est transféré au client. Ce transfert de contrôle correspond au transfert de risques des biens vendus, soit, dans la majorité des cas, à la date d'expédition des matériaux.

Le chiffre d'affaires comprend les produits provenant de la vente de biens et services déduction faite des réductions de prix et des taxes et après élimination des ventes internes au Groupe.

Le groupe reconnaît le chiffre d'affaires relatif à l'activité de sa filiale F.I.T d'installation à Taiwan de projets conçus en membrane PTFE selon la méthode de l'avancement par les coûts. Il reconnaît aussi depuis Aout 2022 et l'acquisition des sociétés MSE et DCS le chiffre d'affaires générés par ces dernières selon l'avancement par les coûts. La part du chiffre d'affaires reconnu à l'avancement sur le chiffre d'affaires consolidé est non significative.

## 2.21 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges présentés au sein des Autres produits et charges non courants.

## 2.22 Autres produits et charges non courants



Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

## **2.23 Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe.

## **2.24 Information sectorielle**

Le Groupe est au sens de la norme IFRS8 « mono-secteur » sur le secteur des « toiles composites innovantes et accessoires » (en application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de pilotage du Groupe utilisées par la direction générale, le président du directoire et les membres de la direction générale) cette présentation mono sectorielle étant liée au caractère fortement intégré des activités développées par le Groupe.

Ni les zones géographiques, ni les domaines d'application ne constituent des secteurs au sens de la norme IFRS 8.

## **2.25 Résultats par action**

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- Le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, après annulation le cas échéant des actions auto détenues dans le cadre du contrat d'animation et des actions auto détenues, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de sociétés nouvellement consolidées ;
- Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice et des plans d'attribution gratuite d'actions. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.



### Note 3 – Périmètre de consolidation

Sociétés	Activités	Siège	Pourcentage d'intérêt		Méthode d'intégration globale 2022
			2022	2021	
Serge Ferrari Group	Holding	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	Société mère
Serge Ferrari SAS	Production et distribution	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari North America	Distribution	Deerfield Beach (USA)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari Asia Pacific	Distribution	Hong Kong (HK)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari Japan	Distribution	Kamakura (Japon)	83%	83%	Intégration Globale
Serge Ferrari Brasil	Distribution	Sao Paulo (Brésil)	100%	100%	Intégration Globale
Ci2M Sas	Fabrication équipements	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari AG	Production et distribution	Eglisau (Suisse)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari Tersuisse (Ex Ferfil Multifils)	Production	Emmenbrucke (Suisse)	100%	100%	Intégration Globale
Texyloop Sas	Recyclage	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari India Limited	Distribution	Delhi (Inde)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari Shanghai	Distribution	Shanghai (Chine)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari GmbH	Distribution	Berlin (Allemagne)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari AB	Distribution	Veddige (Suède)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari Tekstil	Distribution	Istanbul (Turquie)	100%	100%	Intégration Globale
Ferramat Tekstil	Distribution	Istanbul (Turquie)	100%	100%	Intégration Globale
Serge Ferrari Spa	Production et distribution	Carmignano di Brenta (Italie)	100%	100%	Intégration Globale
Istratextum	Production et distribution	Novigrad (Croatie)	100%	100%	Intégration Globale
Giofex Group Srl	Holding	Milan (Italie)	51%	51%	Intégration Globale
Giofex France	Distribution	La Tour-du-Pin (France)	51%	51%	Intégration Globale
Giofex UK	Distribution	Dartford (Royaume Uni)	51%	51%	Intégration Globale
Giofex GmbH	Distribution	Chemnitz (Allemagne)	51%	51%	Intégration Globale
Giofex Slovaquie	Distribution	Bratislava (Slovaquie)	51%	51%	Intégration Globale
Giofex SP ZOO	Distribution	Varsovie (Pologne)	51%	51%	Intégration Globale
Giofex Bulgarie	Distribution	Plovdiv (Bulgarie)	51%	51%	Intégration Globale
F.I.T.	Production et distribution	Chiayi (Taiwan)	55%	55%	Intégration Globale
TAIWAN EDEN	Production et distribution	Chiayi (Taiwan)	55%	55%	Intégration Globale
FIT HK	Holding	Hong Kong (HK)	-	28%	Liquidée sur 2022
VERSEIDAG-INDUTEX GmbH	Production et distribution	Krefeld (Allemagne)	100%	100%	Intégration Globale
CUBUTEX GmbH	Sans activité	Krefeld (Allemagne)	100%	100%	Intégration Globale
VERSEIDAG-US INC	Distribution	New Jersey (USA)	100%	100%	Intégration Globale
Deutsche BIOGAS Dach-Systeme GmbH	Confection	Kreuzau (Allemagne)	60%	60%	Intégration Globale
S3A	Ingénierie	Svelvik (Norvege)	80%	-	Intégration Globale
Dutch Cover Solutions B.V	Confection	Hengelo (Pays Bas)	60%	-	Intégration Globale
Membrane Systems Europe B.V.	Confection	Hengelo (Pays Bas)	60%	-	Intégration Globale
Baltijos Tentas	Distribution	Vilnius (Lituanie)	60%	-	Intégration Globale

Les sociétés SIBAC, détenue à hauteur de 18% (titres cédés en 2022), et MTB Group détenue à hauteur de 5% sont exclues du périmètre de consolidation, en l'absence d'influence notable sur ces entités.

Le groupe détient une participation de 35% dans le capital de VR Développement et ne prend part à aucune décision stratégique relative à l'activité de cette dernière. En conséquence, la société n'est pas consolidée dans les états financiers au 31 décembre 2022.



## Note 4 – Goodwill

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Toiles composites innovantes et Accessoires	30 232	20 722

Les tests de valorisation effectués sur l'unité génératrice de trésorerie au 31 décembre 2022 et 2021, sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés, n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier ces actifs.

Les variations impactant le goodwill de l'Unité Génératrice de Trésorerie du Groupe Toiles composites innovantes et accessoires au 31 décembre 2022 s'expliquent par :

- L'acquisition des sociétés MSE, DCS :

Ces sociétés ont été acquises le 27 juillet 2022 à hauteur de 60%. La juste valeur de la contrepartie transférée au cédant (y compris les compléments de prix à payer) est évaluée à 10,2 millions d'euros. L'actif net des sociétés acquises à la date de prise de contrôle est de 1,5 millions d'euros, les intérêts ne donnant pas le contrôle ont été valorisés selon la méthode du goodwill partiel pour un montant de 580 milliers d'euros. Le goodwill provisoire résultant de l'opération est par conséquent évalué à 9,4 millions d'euros. L'évaluation du goodwill est réputée provisoire au 31 décembre 2022.

- L'acquisition de la société Baltijos Tentas le 1<sup>er</sup> juin 2022.
- L'évolution des devises dans lesquelles chacun des écarts d'acquisitions ont été reconnus lors de l'allocation des prix d'achat.

Ces acquisitions ont été intégrées à l'UGT unique du groupe Toiles composites innovantes et Accessoires.

## Note 5 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020 retraité	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	31/12/2021
Frais de développement	15 674	755	-	-	135	- 908	15 655
Concessions, brevets & droits similaires	621	25	-	-	-	2	648
Immobilisations incorporelles en cours	136	194	-	-	-	- 104	226
Marque, Clientèle	13 663	-	-	-	22	-	13 685
Droit d'utilisation Logiciel	1 238	138	-	-	-	-	1 376
Autres immobilisations incorporelles	13 700	278	- 21	-	109	257	14 323
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>45 032</b>	<b>1 390</b>	<b>- 21</b>	<b>-</b>	<b>266</b>	<b>- 753</b>	<b>45 914</b>
Amt/Dép. frais de dév.	- 8 902	-	-	- 1 582	- 93	193	- 10 384
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 345	-	-	- 98	-	-	- 443
Amt/Dép. clientèle	- 804	-	-	- 267	- 8	-	- 1 079
Amt/ Droit d'utilisation Logiciel	- 649	-	-	- 392	-	-	- 1 041
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 11 902	-	21	- 701	- 129	-	- 12 711
<b>Total Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>- 22 602</b>	<b>-</b>	<b>21</b>	<b>- 3 039</b>	<b>- 230</b>	<b>193</b>	<b>- 25 658</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>22 432</b>	<b>1 390</b>	<b>- 0</b>	<b>- 3 039</b>	<b>36</b>	<b>- 560</b>	<b>20 259</b>



En milliers d'euros	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	31/12/2022
Frais de développement	15 655	803	-	-	155	- 37	16 576
Concessions, brevets & droits similaires	648	-	-	-	-	-	648
Immobilisations incorporelles en cours	226	220	-	-	-	- 44	402
Marque, Clientèle	13 685	-	-	-	- 16	-	13 669
Droit d'utilisation Logiciel	1 376	434	- 18	-	-	-	1 792
Autres immobilisations incorporelles	14 323	542	- 6	-	137	65	15 061
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>45 914</b>	<b>1 999</b>	<b>- 24</b>	<b>-</b>	<b>275</b>	<b>- 16</b>	<b>48 149</b>
Amt/Dép. frais dev.	- 10 384	-	-	- 1 306	- 109	-	- 11 799
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 443	-	-	- 85	-	-	- 529
Amt/Dép. clientèle	- 1 079	-	-	- 269	9	-	- 1 339
Amt/ Droit d'utilisation Logiciel	- 1 041	-	-	- 386	-	- 13	- 1 440
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 12 711	-	6	- 828	- 142	- 5	- 13 680
<b>Total Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>- 25 658</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>- 2 874</b>	<b>- 242</b>	<b>- 18</b>	<b>- 28 786</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>20 259</b>	<b>1 999</b>	<b>- 18</b>	<b>- 2 874</b>	<b>33</b>	<b>- 34</b>	<b>19 362</b>

Le montant des dépenses de développement capitalisées au cours de l'exercice s'élève à 803 milliers d'euros.

Les projets de développement sont amortis dès leur mise en service. Pour les projets en cours, dont la mise en service n'est pas encore intervenue, une dépréciation est constatée lorsque la probabilité d'aboutissement est susceptible d'être remise en cause.

Les autres immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations incorporelles en cours portent essentiellement sur les solutions et systèmes informatiques utilisés par le groupe.





## Note 6 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	31/12/2021
Terrains	5 562	-	-	-	491	-	6 053
Constructions	45 726	389	- 195	-	1 647	2 049	49 617
Installations tech, matériel & outillage	138 937	1 566	- 657	-	3 309	5 114	148 269
Autres immobilisations corporelles	11 190	2 310	- 220	-	385	- 642	13 023
Droit d'utilisation Bâtiment	38 373	303	- 549	-	205	-	38 332
Droit d'utilisation Outils Industriels	2 987	1 784	- 242	-	15	-	4 545
Droit d'utilisation Divers	2 882	1 016	- 1 054	-	- 66	-	2 779
Immobilisations corporelles en cours	6 895	3 632	-	-	22	- 6 511	4 038
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>252 552</b>	<b>11 000</b>	<b>- 2 916</b>	<b>-</b>	<b>6 008</b>	<b>11</b>	<b>266 655</b>
Amt/Dép. constructions	- 33 311	-	164	- 1 862	- 827	16	- 35 818
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 120 799	-	555	- 4 586	- 3 004	65	- 127 768
Amt/Dép Droit d'utilisation Bâtiment	- 8 880	-	789	- 5 552	- 71	-	- 13 714
Amt/Dép Droit d'utilisation Outils Industriels	- 1 196	-	105	- 828	- 11	-	- 1 930
Amt/Dép Droit d'utilisation Divers	- 1 617	-	955	- 957	25	-	- 1 593
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 10 038	-	207	- 388	- 288	- 111	- 10 618
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 175 840</b>	<b>-</b>	<b>2 776</b>	<b>- 14 173</b>	<b>- 4 174</b>	<b>- 29</b>	<b>- 191 441</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>76 713</b>	<b>11 000</b>	<b>- 140</b>	<b>- 14 173</b>	<b>1 834</b>	<b>- 20</b>	<b>75 216</b>

En milliers d'euros	31/12/2021	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Variations de périmètre	Reclassement et mises au rebut	31/12/2022
Terrains	6 053	-	-	-	- 74	-	-	5 979
Constructions	49 617	999	- 18	-	715	10	251	51 573
Installations tech, matériel & outillage	148 269	5 376	- 379	-	3 361	8	2 280	158 915
Autres immobilisations corporelles	13 023	787	- 103	-	298	216	95	14 316
Droit d'utilisation Bâtiment	38 332	1 933	- 185	-	35	302	-	40 417
Droit d'utilisation Outils Industriels	4 545	256	- 76	-	13	-	-	4 738
Droit d'utilisation Divers	2 779	866	- 604	-	- 34	60	-	3 068
Immobilisations corporelles en cours	4 038	4 439	-	-	40	-	- 2 645	5 872
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>266 655</b>	<b>14 657</b>	<b>- 1 366</b>	<b>-</b>	<b>4 354</b>	<b>596</b>	<b>- 18</b>	<b>284 877</b>
Amt/Dép. constructions	- 35 818	-	18	- 1 903	- 871	- 8	-	- 38 583
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 127 768	-	224	- 4 740	- 3 280	- 3	-	- 135 566
Amt/Dép Droit d'utilisation Bâtiment	- 13 714	-	-	- 5 932	19	- 104	-	- 19 730
Amt/Dép Droit d'utilisation Outils Industriels	- 1 930	-	76	- 848	- 11	-	-	- 2 712
Amt/Dép Droit d'utilisation Divers	- 1 593	-	527	- 830	12	- 24	-	- 1 908
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 10 618	-	143	- 778	- 178	- 114	33	- 11 512
<b>Total Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 191 441</b>	<b>-</b>	<b>988</b>	<b>- 15 031</b>	<b>- 4 309</b>	<b>- 253</b>	<b>33</b>	<b>- 210 012</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>75 215</b>	<b>14 657</b>	<b>- 378</b>	<b>- 15 031</b>	<b>46</b>	<b>343</b>	<b>14</b>	<b>74 866</b>



## Note 7 – Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Titres de participations non consolidées	966	911
Autres prêts et créances	1 130	1 075
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>2 097</b>	<b>1 986</b>

## Note 8 – Impôts différés actifs et passifs

Les impôts différés figurent au bilan séparément des impôts courants actifs et passifs et sont classés parmi les éléments non courants.

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Impôts différés actif relatifs aux avantages au personnel	108	524
Déficits reportables	4 848	5 188
Elimination des résultats internes	1 274	757
Crédit Impôt Recherche	19	76
Justes valeurs des couvertures de taux et de change	- 652	- 27
Réévaluation d'actif - première consolidation société acquise	- 680	- 656
Différences temporaires	182	760
<b>Total impôts différés net</b>	<b>5 100</b>	<b>6 622</b>

## Note 9 – Stocks

En milliers d'euros	31/12/2022			31/12/2021		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Stocks MP, fournitures et aut. Appro	23 816	114	23 930	19 508	- 106	19 402
Stocks - en-cours de production	646		646	690		690
Stocks -ppts finis et intermédiaires	78 338	- 6 699	71 638	61 608	- 5 778	55 830
Stocks de marchandises	8 217	- 135	8 082	6 629	- 96	6 534
<b>Total des stocks</b>	<b>111 018</b>	<b>- 6 721</b>	<b>104 297</b>	<b>88 436</b>	<b>- 5 980</b>	<b>82 456</b>

## Note 10 – Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Créances clients	53 454	44 209
Créances cédées à la société d'affacturage	14 617	10 692
<b>Créances clients</b>	<b>68 070</b>	<b>54 901</b>
Dép. clients et comptes rattachés	-	3 082
<b>Total créances clients</b>	<b>64 156</b>	<b>51 819</b>

Les modalités de dépréciation des créances clients sont présentées au sein de la note 2.12 actifs financiers.

Les risques inhérents au crédit client sont présentés au sein de la note 29, informations sur les risques financiers.



## Note 11 – Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants - actif	215	176
Créances fiscales - hors IS	3 292	3 563
Créances sur personnel & org. sociaux	55	524
Fournisseurs débiteurs	537	175
Autres créances	5 022	2 950
Charges constatées d'avance	1 344	1 484
Prêts, cautionnements, et autres créances	234	44
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	845	547
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	553	466
Créances d'impôt	1 399	385
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>13 496</b>	<b>10 313</b>

Les créances fiscales hors impôt sur les sociétés comprennent principalement des créances de taxes douanières et de TVA.

La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie.

## Note 12 – Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Equivalents de trésorerie	5 440	15 353
Disponibilités	27 448	31 517
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>32 889</b>	<b>46 871</b>

Les disponibilités placées sur des comptes à terme au 31 décembre 2022 s'élèvent à 5M€. Les modalités d'évaluation de la trésorerie et de ses équivalents sont présentées au sein de la note 2.15 des règles et méthodes comptables.

## Note 13 – Capital social

Le capital social de la société SergeFerrari Group est constitué au 31 décembre 2022 de 12 299 259 actions de 0,40 euros de nominal chacune.

Le Groupe peut être amené en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital, par exemple au travers d'émission d'actions nouvelles ou de rachat et annulation d'actions existantes.

Le Groupe détient au 31 décembre 2022, 477 443 actions de son propre capital. Ces actions sont éliminées en contrepartie des comptes de capitaux propres, le montant détenu et éliminé au 31 décembre 2022 s'élève à 5 010 milliers d'euros. Les plus ou moins-values réalisées par le biais du contrat d'animation sont éliminées du compte de résultat en contrepartie des capitaux propres. Ces impacts sont présentés au sein de la colonne « actions d'autocontrôle » du tableau de variation des capitaux propres.

## Note 14 – Emprunts et dettes financières

### Présentation de l'endettement net

31/12/2021 - En milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires et obligataires	6 402	59 083	65 485	6 402	29 083	30 000
Dettes financières sur contrat de location de financement	593	966	1 558	593	966	
Dettes financières sur contrat de location opérationnelle	6 616	21 841	28 456	6 616	17 369	4 472
Factoring	6 178		6 178	6 178	-	-
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>19 788</b>	<b>81 889</b>	<b>101 677</b>	<b>19 788</b>	<b>47 417</b>	<b>34 472</b>
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 46 871	-	- 46 871	- 46 871		
<b>Endettement Net</b>	<b>- 27 082</b>	<b>81 889</b>	<b>54 807</b>	<b>- 27 082</b>	<b>47 417</b>	<b>34 472</b>

31/12/2022 - En milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires et obligataires	12 379	72 235	84 614	12 379	72 235	-
Dettes financières sur contrat de location de financement	610	346	956	610	346	
Dettes financières sur contrat de location opérationnelle	6 904	17 257	24 161	6 904	15 961	1 296
Factoring	8 478		8 478	8 478	-	-
<b>Total Emprunts et dettes financières</b>	<b>28 371</b>	<b>89 839</b>	<b>118 210</b>	<b>28 371</b>	<b>88 542</b>	<b>1 296</b>
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 32 889	-	- 32 889	- 32 889		
<b>Endettement Net</b>	<b>- 4 518</b>	<b>89 839</b>	<b>85 321</b>	<b>- 4 518</b>	<b>88 542</b>	<b>1 296</b>

La dette bancaire au 31 décembre 2022 est principalement portée par la société SergeFerrari Group.

En décembre 2022, la société Serge Ferrari Group a mis en place deux nouvelles lignes de financement pour 25 millions d'euros, non tirées au 31 décembre 2022.

Le groupe a procédé au tirage de 60 millions d'euros sur son contrat de crédit mis en place en juillet 2020 auprès de ses banques relationnelles.

## Note 15 – Provisions pour retraite et engagements assimilés

Les provisions comptabilisées sont relatives aux :

- Avantages postérieurs à l'emploi concernant des régimes à prestations définies en France (indemnité de départ en retraite) et en Suisse et en Allemagne (« pension plan »),
- Autres avantages à long terme en Suisse (« jubilee gifts »).
- Mesures spécifiques (Italie - TFR).

Elles sont déterminées par des travaux d'actuaire conduits en France, Suisse, Italie et Allemagne.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en France sont les suivantes :



	31/12/2022	31/12/2021
Age de départ à la retraite	64 ans cadre / 62 ans non-cadre	
Convention collective	Convention collective du textile	
Taux d'actualisation	3,65%	0,64%
Table de mortalité	TH-TF 16-18	TH-TF 15-17
Taux de revalorisation des salaires	2,50%	2,50%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	
Taux de charges sociales	45%	45%

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en Suisse sont les suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Age de départ à la retraite	Départ à 65 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes	
Taux d'actualisation	2,10%	0,40%
Table de mortalité	BVG2020GT	BVG2020GT
Taux de revalorisation des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	

La référence de taux d'actualisation retenu est le taux de rendement des obligations d'entreprises du secteur industriel de « haute qualité » sur le marché Suisse.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en Allemagne sont les suivantes :

	31/12/2022	31/12/2021
Taux d'actualisation	3,78%	1,02%
Table de mortalité	© Richttafeln Heubeck 2018 G	
Taux de revalorisation des salaires	3,20%	2,50%



Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour retraite et engagements assimilés :

En milliers d'euros	Indemnités de retraite France	Suisse		Indemnités de retraite Italie	Indemnités de retraite Allemagne	Total
		Pension Plan	Jubilee			
<b>31/12/2020</b>	<b>2 110</b>	<b>5 931</b>	<b>417</b>	<b>951</b>	<b>1 604</b>	<b>11 015</b>
Coûts des services rendus	355	821	-35	162	-17	1 286
Impact plan sustain		-562	-90			-652
Coûts financiers	6	12	1		14	33
Ecart actuariels	-1 192	-5 518			-43	-6 753
Prestations payées	-41	-464	-66	-162	-20	-753
Ecart de conversion		3	19			22
<b>31/12/2021</b>	<b>1 238</b>	<b>224</b>	<b>246</b>	<b>951</b>	<b>1 538</b>	<b>4 198</b>
Coûts des services rendus	330	612	20	194	20	1 176
Coûts financiers	8	1	1		16	26
Ecart actuariels	-837	213	21		-505	-1 108
Prestations payées	-217	-655	-62	-228	-19	-1 181
Ecart de conversion	0	13	13			26
<b>31/12/2022</b>	<b>522</b>	<b>408</b>	<b>239</b>	<b>917</b>	<b>1 049</b>	<b>3 136</b>

Les tableaux ci-dessous présentent la décomposition de la provision pour retraites en Suisse :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Valeur actuelle de l'obligation	32 586	35 522
Juste valeur des actifs du régime	34 815	35 297
<b>Passif net théorique</b>	<b>- 2 229</b>	<b>225</b>
Plafonnement de la juste valeur des actifs	2 637	-
<b>Passif net comptabilisé</b>	<b>408</b>	<b>225</b>

Réconciliation des actifs de régime et de la valeur actuelle de l'engagement de retraite au titre des exercices présentés :

Variation de la valeur actuelle de l'engagement		
En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Obligations de prestations à l'ouverture	35 522	40 280
Coût financier	145	82
Coût des services rendus	671	1 038
Contribution des participants	441	523
Prestations versées ou reçues	- 1 792	36
Coût des services passés	- 77	237
Coût d'administration	18	20
Pertes / Gains actuariels	- 3 992	3 139
Ecart de conversion	1 651	3 082
<b>Obligations de prestations à la clôture</b>	<b>32 586</b>	<b>35 522</b>



## Variation de la valeur actuelle des actifs de couverture

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Obligations de prestations à l'ouverture	35 297	34 348
Rendement des actifs comptabilisés en résultat	144	70
Contribution de l'employeur	655	464
Contribution des participants	441	523
Prestations versées	- 1 792	36
Rendement des actifs comptabilisés en OCI	- 1 619	2 379
Impact settlement (sustain)	-	-3 782
Autres	-	- 279
Ecart de conversion	1 690	1 538
<b>Obligations de prestations à la clôture</b>	<b>34 815</b>	<b>35 297</b>

La composition des actifs de régime au titre des exercices présentés est présentée ci-dessous :

### Composition des actifs de régime par catégorie

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents trésorerie	587	530
Instruments des capitaux propres	6 029	7 459
Titres de créance	6 737	7 169
Immobilier	14 628	13 801
Autres	10	10
Autres actifs issus de contrat d'assurance	6 824	6 328
<b>Total des actifs du régime</b>	<b>34 815</b>	<b>35 297</b>

La nature des actifs sous-jacents qui constituent les autres actifs issus des contrats d'assurance exprime la valorisation des droits de la société Serge Ferrari AG dans les actifs gérés collectivement.

Pour la société Serge Ferrari Tersuisse, les actifs de couverture sont composés pour environ 52% du total par des actifs immobiliers, pour 24% par des obligations, pour 24% par des actions et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

La sensibilité aux variations d'hypothèses actuarielles significatives est présentée ci-dessous :

## Analyse de sensibilité

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'actualisation de 0.50%	2 378	896
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'actualisation de 0,50%	- 2 099	- 4 872
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	- 525	- 2 682
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	544	- 1 557
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	- 171	- 2 382
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	160	- 2 039
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation de l'espérance de vie de 1 an	762	- 1 129
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution de l'espérance de vie de 1 an	- 779	- 3 273

La société n'attend pas de variation significative de ses flux de trésorerie sur les années à venir, les flux correspondant principalement aux primes versées aux compagnies d'assurance. Les primes versées annuellement au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 658 milliers de francs suisse et la prime prévisionnelle concernant l'exercice 2023 est estimée à 720 milliers de francs suisse. En outre, la durée moyenne pondérée de l'obligation est estimée à 14 ans. Par ailleurs, il n'existe pas d'obligation de financement minimum.

## Note 16 – Autres passifs non courants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Engagement rachat d'actions auprès d'actionnaires minoritaires	5 632	5 171
Passif envers les actionnaires des sociétés acquises	1 808	12 289
Autres	38	48
<b>Total Autres passifs non courant</b>	<b>7 478</b>	<b>17 508</b>

Les engagements de rachat d'actions auprès d'actionnaires minoritaires correspondent à des dettes de put prévues au contrat d'acquisition des filiales, valorisées en fonction des flux de trésorerie prévisionnels futurs actualisés.

Les passifs envers les actionnaires des sociétés acquises correspondent au 31 décembre 2021 aux compléments de prix prévus aux contrats d'acquisitions des sociétés Verseidag et Sunteam.

La variation des passifs envers les actionnaires des sociétés acquises s'explique par deux effets antagonistes :

- le reclassement du complément de prix Verseidag de passif non courant en passif courant
- et d'autre part par la comptabilisation des compléments de prix prévus aux contrats d'acquisitions des sociétés DCS et MSE.



## Note 17 – Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2021	Augmentation	Reprise		31/12/2022
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provision courante</b>	<b>1 002</b>	<b>535</b>	<b>- 438</b>	<b>0</b>	<b>1 099</b>
Garantie	765	109	- 216	0	658
Litiges	237	426	- 222		441

## Note 18 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants passifs	35	26
Dettes fiscales et sociales	16 584	16 076
Clients- Avances et acomptes reçus	3 928	4 477
Clients- Avoir et RRR	2 311	2 037
Autres dettes	2 173	1 454
Engagement rachat d'actions auprès d'actionnaires minoritaires	4 683	4 683
Passif envers les actionnaires des sociétés acquises	12 659	5 198
Dettes d'impôt	1 164	2 924
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>43 536</b>	<b>36 876</b>

La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie.

Les passifs envers les actionnaires des sociétés acquises correspondent aux paiements différés prévus aux contrats d'acquisitions des sociétés Verseidag et F.I.T. au 31 décembre 2021 et Verseidag et Baltijos Tentas au 31 décembre 2022. L'augmentation par rapport au 31 décembre 2021 s'explique par le reclassement du complément de prix Verseidag dû à ses anciens actionnaires, de passif non courant à passif courant, pour un montant de 12,5 millions d'euros.

Les engagements de rachat d'actions auprès d'actionnaires minoritaires correspondent à l'option put donnée à l'ex-actionnaire du groupe Verseidag au titre du complément de prix honoré en juillet 2022, payé en actions SergeFerrari Group. L'ex-actionnaire du groupe Verseidag, dispose d'une période de 9 mois à compter du 28 avril 2023 pour céder ses actions SergeFerrari Group au groupe pour un prix fixe de 4 683 milliers d'euros.

## Note 19 – Information relative aux zones géographiques

### Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	4ème trimestre 2022	4ème trimestre 2021	Var. périmètre et change courants	Var. périmètre et change constants	31-déc-22	31-déc-21	Var. périmètre et change courants	Var. périmètre et change constants
North Europe	36 212	28 381	27,6%	10,5%	132 145	111 395	18,6%	11,3%
South Europe + Americas	36 702	29 143	25,9%	23,3%	150 106	127 568	17,7%	15,9%
Asia - Africa - ME - Pacific	16 066	13 457	19,4%	19,7%	56 446	46 919	20,3%	16,2%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>88 980</b>	<b>70 981</b>	<b>25,4%</b>	<b>17,5%</b>	<b>338 697</b>	<b>285 882</b>	<b>18,5%</b>	<b>14,2%</b>



## Pays dans lesquels le Groupe a réalisé plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
France	62 721	50 428
Allemagne	52 447	45 785
Italie	34 257	26 736
Autres pays	189 272	162 934
<b>Total CA</b>	<b>338 696</b>	<b>285 883</b>

## Ventilation géographique des principaux actifs

Les actifs du groupe sont essentiellement localisés en France et Allemagne. Dans le cadre de ses implantations commerciales hors d'Europe, le groupe loue ses bureaux et installations.

## Détails des actifs non courants par principales zones géographiques

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
<b>Total actifs non courants consolidés</b>	<b>132 823</b>	<b>125 367</b>
France	40 851	42 186
Allemagne	41 714	41 835
Taiwan	15 348	16 373
Suisse	9 860	9 989
Italie	9 683	9 074
Pays-Bas	9 671	
Autre pays	5 696	5 910

## Note 20 – Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Services bancaires	- 548	-652
Entretien et réparations	- 6 600	-5 650
Locations et charges locatives	- 1 279	-1 012
Transports	- 12 910	-10 685
Honoraires et publicité	- 15 908	-14 643
Autres charges externes	- 13 275	-13 226
<b>Total charges externes</b>	<b>- 50 521</b>	<b>-45 869</b>

Les montants conservés au sein du poste location concernent des contrats qui ne sont pas éligibles au traitement comptable relatif à la norme IFRS16.

L'augmentation des postes transports, honoraires et publicité et autres charges externes s'explique notamment par la croissance de l'activité sur l'exercice 2022, ainsi que la hausse du coût de l'énergie et des matières.



## Note 21 – Charges de personnel et rémunération des dirigeants

### Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du personnel	- 59 745	-55 680
Charges sociales	- 16 426	-15 355
Engagements retraite	- 1 176	-1 286
Autres charges de personnel	- 3 716	-3 227
<b>Total charges de personnel</b>	<b>- 81 063</b>	<b>-75 548</b>

Les effectifs fins de période sont répartis comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
<b>TOTAL</b>	<b>1 309</b>	<b>1 212</b>
Commerce	369	343
Production / Logistique	783	710
Support - R&D	157	159

### Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Ferrari Participations (prestations de services)	739	884
Mandats sociaux	84	132
Avantages en nature	8	11
<b>Total Rémunération des dirigeants</b>	<b>831</b>	<b>1 027</b>

#### Ferrari Participations (prestations de services)

Les montants indiqués portent sur les rémunérations concernant les fonctions opérationnelles des mandataires sociaux.

Le montant total des refacturations supportées au titre de la convention de management fees qui s'est établi à 2 360 milliers d'euros en 2022 et 3 229 milliers d'euros en 2021, est pour sa part inclus dans le tableau de la note 30 « Transactions avec les parties liées » et est comptabilisé au sein des autres charges externes.

#### Mandats sociaux

Il s'agit de l'ensemble des rémunérations perçues au titre de mandats à l'intérieur du Groupe par les mandataires sociaux du groupe.

#### Avantages en nature

Il s'agit des avantages en nature relatifs à la mise à disposition des véhicules de fonction.



## Note 22 – Impôts et Taxes

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Autres impôts et taxes	-1 309	-1 285
Impôts et taxes sur rémunérations	-697	-599
<b>Total Impôts et Taxes</b>	<b>-2 006</b>	<b>-1 884</b>

Les impôts et taxes sur rémunérations intègrent la formation continue, le versement 1% logement, la taxe apprentissage et la taxe handicapés versées en France. Toutes les autres taxes figurent sur la ligne autres impôts et taxes.

Les montants comptabilisés au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises se sont élevés à 541 milliers d'euros au titre de l'année 2022 et 488 milliers d'euros au titre de l'année 2021.

Ces montants sont intégrés pour la détermination de l'Ebitda ajusté.

## Note 23 – Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	- 2 875	- 3 312
Immobilisations corporelles	- 15 031	- 14 471
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>- 17 905</b>	<b>- 17 784</b>

## Note 24 – Dotations aux dépréciations et provisions

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux provisions d'exploitation	- 535	- 474
Dotations aux provisions sur créances	- 1 480	- 858
Dotations aux provisions sur stocks et en-cours et produits finis	- 3 394	- 1 450
Reprise des provisions sur stocks en cours et produits finis	2 693	861
Reprise des provisions sur créances	720	232
Reprise des provisions d'exploitation	552	428
<b>Dotations nettes aux dépréciations et provisions</b>	<b>- 1 445</b>	<b>- 1 262</b>

## Note 25 – Autres produits et charges courants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Subventions d'exploitation	967	671
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs	- 76	- 471
Pertes sur créances irrécouvrables	- 176	- 105
Autres	71	60
<b>Autres produits et charges courants</b>	<b>786</b>	<b>155</b>

Les subventions d'exploitation comprennent notamment un produit relatif au crédit d'impôt recherche de 931 milliers d'euros.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont compensées par des reprises de provision pour dépréciation présentées au sein de la note 24.



## Note 26 – Autres produits et charges non courants

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Autres produits et charges non courants	-	- 948

Les autres produits et charges opérationnels correspondaient aux coûts non récurrents relatifs, essentiellement, à la mise en œuvre du programme d'intégration des sociétés acquises poursuivies au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021 et finalisé au cours de l'exercice 2021 conformément au plan d'intégration.

## Note 27 – Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	- 2 862	-2 804
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	10	27
Charges d'intérêts	- 2 266	-2 138
Charges d'intérêts des engagements financiers sur contrat de location	- 606	-693
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>239</b>	<b>-212</b>
Résultat de change	168	564
Charges financières relatives aux avantages au personnel	- 26	-33
Dividendes des entités non consolidées	56	49
Autres	41	-792
<b>Résultat financier</b>	<b>- 2 623</b>	<b>-3 016</b>

## Note 28 – Charge d'impôt

La charge d'impôt théorique est déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés françaises de 25,83% pour l'exercice 2022 et de 27,37% pour l'exercice 2021. Cette charge est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	16 689	11 238
Neutralisation :		
=> Charge d'impôt	5 798	3 987
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>22 487</b>	<b>15 226</b>
<b>Taux d'imposition théorique</b>	<b>25,83%</b>	<b>27,37%</b>
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>5 807</b>	<b>4 168</b>
Rapprochement		
=> Effet des crédits d'impôts	- 250	- 206
=> Différentiel de taux France / Etranger	- 77	- 298
=> Différence permanente	186	343
=> Autres	132	- 18
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>5 798</b>	<b>3 987</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>25,8%</b>	<b>26,2%</b>

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises a été comptabilisée en impôts et taxes au sein du résultat opérationnel.



## Note 29 – Informations sur les risques financiers

### Risque de crédit

Le Groupe évalue le risque de solvabilité de ses clients. Cette solvabilité tient compte à la fois des éléments purement internes au Groupe, mais aussi d'éléments contextuels comme sa localisation géographique, la situation économique globale et les perspectives d'évolution sectorielle.

Une demande de couverture auprès d'un assureur crédit est sollicitée à chaque ouverture de compte client significatif.

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, ce dernier est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète les flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation éventuels avec des passifs de même maturité pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.

Le Groupe estime également le risque lié à la solvabilité de ses clients comme modéré : dans le passé, il n'a été que rarement confronté à des difficultés de recouvrement ou impayés. En revanche le montant unitaire de chacun d'entre eux peut être significatif lorsqu'il s'agit de distributeurs.

Les principales banques relationnelles du groupe ont toutes satisfaites aux exigences des tests de solvabilité prévus par les réglementations de l'UE

- Créances clients

Un risque crédit existe dès lors qu'une perte éventuelle peut survenir, si un client ne peut honorer ses engagements dans les délais prévus. Le Groupe a mis en place un suivi permanent du risque-crédit de ses clients en interne. Lorsqu'une exposition possible au risque est identifiée, le Groupe exige de ses clients le versement d'acomptes.

- Délai moyen en fonction des grandes zones géographiques

Les délais moyens de recouvrement des créances clients sont fonction des pratiques de marché et de financement de l'économie

- Europe : de 10 jours contre escompte (zone germanique) à plus de 120 jours (Italie)
- Amérique du Nord et Asie : entre 30 et 90 jours
- Amérique latine : entre 90 et 180 jours

- Provisions pour dépréciation de créances :

Les créances clients font l'objet d'une analyse au cas par cas et une dépréciation est constatée lorsque le caractère recouvrable de la créance est menacé.

- Poids des principaux clients

En 2022, le premier client du groupe représente 7% du chiffre d'affaires des toiles composites innovantes et les 5 premiers 11% du total. Les clients distributeurs s'adressent quant à eux, à plusieurs milliers de clients finaux dans les pays dans lesquels ils exercent leur activité.

### Risque de change

#### Sur les flux opérationnels

En raison du caractère international de ses activités et de ses implantations, le Groupe est confronté à des fluctuations des taux de change des différentes devises qui se traduisent par un risque de change sur les revenus et les charges libellés en devises et un aléa portant sur leur conversion en euros dans les bilans et les comptes de résultat des filiales étrangères à la zone euro.

Le Groupe réalise entre 25% et 30% de son chiffre d'affaires dans des devises hors euro. Ses expositions principales en devises de facturations portent sur l'USD, le CNY, le TWD et le CHF. Dans le même temps, plus de 85% en valeur des achats de matières premières et prestations ont été



engagés en euro et moins de 10% en CHF. Aussi, même si le Groupe bénéficie d'un adossement mécanique partiel, une exposition résiduelle demeure. Enfin, une partie des fabrications du groupe est réalisée en Suisse (micro-câbles PET et matériaux composites) dans une monnaie de compte distincte de l'euro. Ces facturations annuelles intragroupe font l'objet de politique de couverture.

#### Sur les actifs et passifs courants en devises

Le Groupe dispose dans ses filiales d'actifs et de passifs financiers en devises. Ces actifs et passifs financiers ne font pas l'objet de couvertures de change. En revanche, les flux nets en USD et en CHF, après détermination d'une exposition nette font l'objet de couvertures.

#### Sur les actifs non-courants en devises

Outre ses investissements dans ses propres filiales, le Groupe ne dispose pas d'actifs non-courants en devises significatifs.

Des variations significatives et durables des taux de change pourraient avoir un impact défavorable significatif sur les résultats du Groupe, sa situation financière ou ses perspectives.

Le Groupe a centralisé la gestion du risque de change en essayant de concentrer les positions ouvertes sur la société Serge Ferrari SAS de façon à pouvoir en assurer une gestion plus aisée. Les ventes internes au Groupe sont effectuées dans la devise de la filiale de distribution, lorsque cela est possible et efficace (USD, CHF, JPY, RMB, BRL...). Des opérations de couvertures sont également mises en œuvre au profit de filiales (USA, Inde,...) par le responsable de la trésorerie et de financement Groupe. Le Groupe a comme objectif de couvrir le cours fixé pour le budget, pour ce qui concerne les flux de l'année en cours.

Pour ce qui concerne les actifs et passifs courants en devises, le Groupe recherche une couverture naturelle actif-passif la plus adéquate.

### **Risque de liquidité**

Le groupe ne présente pas de risque de liquidité : l'endettement net au 31 décembre 2022 s'élève à 85 321 milliers d'euros, l'endettement net hors dette financière relative à l'application d'IFRS16 s'élève à 61 160 milliers d'euros (cf. note 14)

En outre, le Groupe dispose des moyens de financement suivants :

- Contrat d'affacturage portant sur un montant maximum de 15 millions d'euros dont 8,5 millions d'euros utilisés au 31 décembre 2022.
- Contrat de financement de 25 millions d'euros non tiré au 31 décembre 2022.

Les emprunts bancaires souscrits par le groupe prévoient des taux d'intérêts variables indexés notamment sur l'Euribor 3 mois.

L'emprunt obligataire a été souscrit à un taux fixe.

Les financements moyen-terme du Groupe comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces covenants sont testés à chaque clôture annuelle :

- Ratio de leverage (dette nette / ebitda ajusté) avec une limite de 3 à respecter au 31 décembre 2022.
- Ratio de gearing : Dette nette / Fonds propres avec un maximum de 1 à respecter au 31 décembre 2022.

Les agrégats servant au calcul des ratios ci-dessus sont définis dans les contrats d'emprunts en référence aux comptes consolidés établis sur la base des comptes IFRS pour le test des covenants à compter du 31 décembre 2022.

Le non-respect de ces ratios donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé de l'emprunt et pourra conduire à la hausse des taux d'intérêts. Au 31 décembre 2022, le Groupe respecte les ratios fixés.

Le groupe laisse une autonomie à ses dirigeants de filiales pour engager des dépenses prévues au budget annuel. Le groupe est par conséquent exposé à un risque financier et à un risque de non-respect



des règles du groupe en matière de délégation de pouvoir et de ségrégation des tâches, qui est couvert par un contrôle en central des relevés et rapprochements bancaires. Par ailleurs, une centralisation progressive de la trésorerie est mise en place, et l'équipe d'audit interne est impliquée dans la revue du processus de ségrégation des tâches mis en place dans les filiales en respect des règles du Groupe.

### **Coûts et disponibilité des sources d'énergie**

Le Groupe utilise des sources d'énergie variées pour faire fonctionner ses sites industriels : gaz, électricité et fuel.

Les bouleversements intervenus depuis février 2022 se sont traduits par de forts renchérissements des coûts énergétiques, et dans un premier temps et ce jusqu'en novembre 2022, par des craintes de coupures ou de non-disponibilité de sources énergétiques.

L'absence de source d'énergie pourrait se traduire par une interruption des équipements de fabrication des membranes, entraînant une sous-activité impactant défavorablement l'évolution de la rentabilité.

Le Groupe dispose d'un mix-énergétique varié qui permettrait, dans une certaine mesure, d'orienter les productions vers un site de fabrication choisi. Le Groupe sécurise ses consommations d'électricité et de gaz, à un horizon de 24 mois au plus, de façon à préserver l'exécution de son carnet de commandes. Le Groupe a enfin mis en œuvre un plan d'investissement visant, après identification de ses équipements les plus consommateurs, à examiner les adaptations, aménagements, remplacements nécessaires à la réalisation d'économies au plan énergétique, conformes à l'esprit de sa trajectoire carbone.

### **Prix des matières premières et de l'énergie**

Le Groupe utilise de grandes quantités de matières premières et de fournitures industrielles dans les procédés de fabrication (près de 60% de ses coûts de production standards), issues pour la plupart de la pétrochimie (polychlorure de vinyle « PVC », polytéréphtalate d'éthylène - « PET » et plastifiants), lesquels sont indirectement soumis aux fluctuations des cours du pétrole brut. Le Groupe est également exposé aux variations de prix d'autres matières premières essentielles à son activité, telles que les colorants, les vernis, l'antimoine (ignifugeant), les pigments, les fils de verre, etc. Le Groupe répercute ces hausses de prix à ses clients avec un certain décalage, en général au 1er janvier de l'année suivante.

Les prix sont également dépendants de la disponibilité des composants chimiques de spécialité : les cas de force majeure (maintenance inopinée, approvisionnements, sinistres) rencontrés par les industries chimiques, peuvent se traduire par de fortes tensions temporaires sur les prix.

Le délai de révision à la hausse des prix de vente à la suite de l'augmentation du prix des matières premières peut se traduire par une dégradation temporaire des marges du Groupe.

Le Groupe répercute les hausses de prix des matières premières à ses clients, en général au 1er janvier de l'année suivante : en 2021 et 2022, et dérogeant en cela de ses pratiques antérieures, le groupe a pratiqué, de façon temporaire, des surcharges appliquées à ses prix de vente, transformées en hausse de prix définitives depuis lors.

A l'exception notable du PET, les matières utilisées par le groupe sont issues de la chimie de spécialités : la volatilité de ces matières premières est moindre que sur les produits chimiques de commodités. En outre, les prix des matières premières sont mondiaux : l'absence de disparités significative d'un continent à l'autre prévient le développement d'avantage concurrentiel au détriment du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a œuvré à la mise en place de ses stocks consignment de la part de ses fournisseurs, les coûts facturés à la Société le sont sur la base du cours du mois des consommations du stock consignment. La réduction des délais de mise à disposition des produits réduit également l'impact potentiel de la volatilité des prix. La société a par ailleurs mis en œuvre des clauses d'évolution du prix de ses matières premières à partir d'indices publiés par des organismes de référence. Ces clauses s'appliquent en général pour l'année en cours.

Par ailleurs, la Société s'attache par de nombreuses mesures opérationnelles à limiter et prévenir l'impact de ces variations sur son résultat. Ces mesures portent à la fois sur l'optimisation des délais de production, l'effort commercial afin de négocier de possibles révisions de prix, la recherche permanente de sources d'approvisionnements alternatives ainsi que la poursuite d'une politique d'innovation forte.





portant notamment sur la formulation chimique des produits et la substitution de certains de leurs composants.

### Note 30 – Transactions avec les parties liées

En milliers d'euros	31/12/2022		31/12/2021	
	Ferrari Participations	Sociétés immobilières	Ferrari Participations	Sociétés immobilières
Dettes opérationnelles	-	-	417	13
Créances opérationnelles	203	-	67	-
Comptes courants	-	-	-	-
Achats de biens et services	2 362	3 256	3 229	3 135
Ventes de biens et services	47	-	152	118
Produit d'intérêts	6	-	25	-

Les produits comptabilisés correspondent aux prestations liées à la convention de prestation de services par laquelle Serge Ferrari SAS assure des prestations de services administratifs (assistance en matière de comptabilité, de gestion du personnel et de services informatiques) au profit d'autres entités du Groupe et de sociétés apparentées au Groupe.

Les charges correspondent :

- Avec Ferrari Participations : aux refacturations liées à la convention décrite en note 21 « Rémunérations des dirigeants »
- Avec les « Sociétés immobilières » : Il s'agit de loyers versés à des sociétés immobilières contrôlées directement et/ou indirectement par le même groupe familial Ferrari concernant les sites industriels implantés en France.

Ces conventions sont conclues à des conditions de marché.

### Note 31 – Engagements hors bilan

#### Engagements donnés

L'endettement de SergeFerrari Group est assorti de covenants respectés sur l'ensemble des exercices présentés.

Dans le cadre des emprunts contractés par SergeFerrari Group auprès d'établissements financiers, les 45 617 actions de la société Serge Ferrari SAS détenues par Serge Ferrari Group ont fait l'objet d'un nantissement en faveur du pool bancaire créanciers.

Les garanties d'acquisitions obtenues par la société SergeFerrari Group dans le cadre des contrats d'acquisitions des groupes Verseidag et F.I.T (clause de garantie d'actifs et de passifs) ont été nanties auprès du pool bancaire de créanciers dans le cadre de la souscription des emprunts contractés durant l'exercice 2020.

Il en est de même pour l'avance en compte courant octroyée par la société SergeFerrari Group à sa filiale Verseidag Indutex GmbH qui a été nantie pour un montant de 22 375 milliers d'euros.

La société SergeFerrari Group s'est portée caution solidaire de la société Giofex Group Srl à hauteur de 1 500 milliers d'euros.

La société SergeFerrari Group a donné une garantie d'appel à première demande à l'établissement bancaire HSBC BankTaiwan Limited à hauteur de 25 millions de dollars taiwanais (soit 764 milliers d'euros) pour garantir toutes les sommes dues dans le cadre de la mise en place d'une facilité court terme non confirmé.



La société SergeFerrari Group a donné une garantie d'appel à première demande à l'établissement bancaire HSBC India pour le compte de la société Serge Ferrari Group à hauteur de 500 milliers USD pour garantir toutes les sommes dues dans le cadre de la mise en place d'une facilité de change non confirmé.

La société F.I.T a apporté en garantie le terrain qu'elle détient à l'établissement bancaire Taiwan Business Bank dans le cadre d'un emprunt bancaire souscrit pour un montant de 185 millions de dollars taiwanais (soit 566 milliers d'euros).

La société F.I.T a émis un billet à ordre pour un montant de 25 millions de dollars taiwanais au profit de HSBC Bank Taiwan Limited en garantie de la facilité court terme non confirmé.

Les sociétés SF SAS, SFAG et Tersuisse ont émis des lettres de crédit auprès des fournisseurs pour un montant total à payer, évalué au 31 décembre 2022 à 560 milliers d'euros.

### **Engagements reçus**

Les contrats d'acquisitions des groupes FIT et Verseidag prévoient des clauses de garanties d'actifs et de passifs octroyées par les cédants à la société SergeFerrari Group.

La garantie d'actif et passif octroyée par la société Jagenberg à la société SergeFerrari Group ne s'exerce que pour un montant minimum de 100 milliers d'euros et pour un montant maximal de 4 millions d'euros.

La société SergeFerrari Group dispose d'un droit de préemption sur les 45% de titres F.I.T détenus par les actionnaires minoritaires sans obligation d'acquisition de la part du groupe. Le prix d'acquisition serait déterminé selon des modalités similaires à l'évaluation réalisée lors de l'acquisition des 55%.

La société SergeFerrari Group a reçu de la part du cédant de la société Baltijos Tentas des droits d'options CALL sur 20% des actions exerçable un an à compter du 1er juin 2025 si l'option put n'a pas été exercée par le cédant.

### **Note 32 – Honoraires des Commissaires aux comptes**

En milliers d'euros, HT	KPMG				Grant Thornton			
	Montant		%		Montant		%	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
<b>Total Honoraires</b>	<b>161</b>	<b>143</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>190</b>	<b>170</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>150</b>	<b>140</b>	<b>93%</b>	<b>98%</b>	<b>175</b>	<b>164</b>	<b>93%</b>	<b>96%</b>
Société-mère (mission récurrente)	60	59			64	62		
Filiales intégrées globalement	90	81			111	102		
<b>Services Autres que la Certification des Comptes requis par les textes légaux et réglementaires</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>7%</b>	<b>2%</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>7%</b>	<b>4%</b>
Société-mère	11	3			11	3		
Filiales intégrées globalement	-	-			3	3		
<b>Services Autres que la Certification des Comptes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
Société-mère								
Filiales intégrées globalement								



### NOTE 33 – Impact de la norme IFRS16

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS16 sur les agrégats de la situation financière et du compte de résultat sont présentés ci-dessous :

En milliers d'euros, HT	31/12/2022	31/12/2021
Charges financières des engagements financiers sur contrats de location	-606	-700
Dotations aux amortissements	-7 821	-7 581
Montant des charges locatives annulées	8 347	8 077
Autres (résultat de change)	0	7
<b>Total impact résultat avant impôt</b>	<b>-80</b>	<b>-197</b>
Impôt différé	22	48
<b>Total impact résultat après impôt</b>	<b>-58</b>	<b>-149</b>